

Université Abderrahmane Mira , Béjaia
Faculté des Sciences Humaines et Sociales

Appel à contribution

***La sociologie des institutions : théories et pratiques
dans un contexte algérien***

La notion d'institution est polysémique dans les sciences humaines et sociales , elle a été approchée au sein même de la sociologie de multiples façons plus au moins larges. Le sens le plus vaste est celui de Durkheim : « *toutes les croyances et les modes de conduite institués par la collectivité* », (Virginie Tournay,2010) elle peut être aussi « *un ensemble ayant une fonction d'orientation et de régulation sociale globale , intervenant donc au niveau du politique : des projets , de choix , et des limites que la société (ses citoyens ou ses dirigeants se donnent* »(E Enriquez,1992)

En sociologie, les institutions sont les organes de transmission des normes, des règles, des valeurs doivent être respectées par les générations qui se succèdent. Donc, ces institutions, pour les sociologues, ont un rôle de socialisation des individus, elles doivent contrôler leurs comportements pour que la vie en société soit possible et tolérable. Mais, dans la société contemporaine, les institutions ne parviennent plus à jouer leur rôle correctement. Or la conséquence principale d'un mauvais fonctionnement des institutions est la fragilisation du lien social, et donc la difficulté d'intégrer correctement les individus dans la société.(Mendel Gérard, Jean Luc Prades, 2002). Cette thématique a été traitée lors d'une journée d'étude organisée par la faculté des sciences humaines et sociales de l'université de Béjaia le 06mai 2018 et dont l' idée directrice était de montrer comment les institutions sont étudiées à partir de leurs théorisations classiques et de travaux empiriques et que « *le champ des « institutions » ne couvrira pas seulement les grandes institutions sociales (Etat, Ecole, Famille...), mais aussi des formes institutionnelles apparemment moins cristallisées, qui font l'objet de travaux dans différents champs ...)* » (Bertrand Yves, 1991).

Pour que la festivité scientifique ne reste pas une lettre morte, il a été décidé de mettre en place un comité de suivi qui réfléchira à la mise en œuvres des actes de la journée. Ces publications peuvent être utilisées comme un document de base de données pour les travaux de recherche, projets et activités d'innovation organisées dans le domaine de la sociologie. Pour renfoncer les capacités de développement, il faudrait une prise de conscience collective de l'importance de l'institution . Notre journée d'étude l'a démontré en amenant sur le même plateau de réflexion tous les acteurs œuvrant dans divers domaines de développement socioéconomique culturel et juridique .

Pour cela, nous lançons un appel à contributions dans le quel nous invitons les disciplines intéressées à l'institution à y participer : sociologie, psychologie sciences économiques, , sciences de l'éducation, droit, communication, tourisme, etc.

Les principaux axes

Axe1 :présentation de l'aspect théorique de l'institution

Axe 2 :Explication de certaines notions liées à l'institution : pouvoir institutionnel, légitimité ,dominance , l'emprise ,autocratie ,etc....

Axe3 présentation d'exemples d'institution :hôpital ,Ecole ,Asile Psychiatrique ,Foyers des personnes âgées ,ect...

Recommandations aux auteurs

Présentation du manuscrit :

- L'article doit être dactylographié en double interligne, ne pas dépasser 7 000 mots (à titre indicatif, environ 47 000 signes espaces et notes comprises).

- Les références bibliographiques sont :

1/ signalées dans le texte, entre parenthèses (nom de l'auteur, année)

2/ développées sous forme de liste alphabétique en fin d'article, en respectant les normes suivantes :

Nom P., année, *Titre ouvrage*, Lieu, Éditions.

Nom P., année, « Titre », in Nom P. et Nom P. (dir.), *Titre ouvrage*, Lieu, Éditions.

Nom P., année, « Titre article », *Revue*, n° X, pp. X-Y.

3/ cette liste se limite aux références citées dans le texte.

- Les notes sont insérées en bas de page, selon une numérotation continue.

Le manuscrit sera adressé en version électronique (Word) avec coordonnées complètes du ou des auteurs (mail, téléphone, adresse postale) avant 30 septembre 2018.

Accompagné :

- du titre en français et en anglais

- des résumés en français et en anglais (moins de 800 signes espaces comprises chacun sur un paragraphe)

- de 4 ou 5 mots-clés en français et en anglais

- du rattachement institutionnel de ou des auteurs (institution, fonction, discipline).

Les illustrations :

- les tableaux ,ou schémas ou images peuvent être insérés dans Word ou fournis séparément pour tout autre logiciel utilisé (le logiciel Excel est à éviter).

Les propositions d'articles doivent être rédigées uniquement en langue française.

Coordinatrice : Massika LANANE

Mail : massika.lanane2013CATI@gmail.com